

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 9 Août

NOUVELLES POLITIQUES

Voyage présidentiel

Voici quelques renseignements sur le prochain voyage du président de la République en Savoie. Le chef d'Etat quittera Fontainebleau par un train spécial, le 3 septembre, matin. Il arrivera à Chambéry le soir, et après un dîner intime à la préfecture, il ira voir un feu d'artifice.

Le lendemain, 4 septembre, revue des troupes passées par le général Béranger, en présence de M. Carnot. Le clou de la revue sera la présence de deux bataillons de chasseurs alpins. Jamais les Alpins n'ont défilé officiellement depuis leur création. Après un déjeuner offert à la préfecture par le président de la République, les réceptions officielles commenceront, puis on inaugurera le monument commémoratif du centenaire de l'annexion de la Savoie à la France. Le soir, au théâtre, dîner de 500 couverts présidé par M. Carnot.

Le 5 septembre, le président visitera les principaux établissements hospitaliers de Chambéry, puis il rentrera directement à Fontainebleau où il arrivera vers 11 heures du soir.

Le voyage en Algérie devient de plus en plus probable. Il aurait lieu vers la fin de l'année, sinon au mois d'octobre.

Les élections de dimanche

Les résultats des ballottages sont tous connus, sauf dans deux départements.

Les républicains conservent 76 sièges ; ils en gagnent 26 et en perdent 4.

Les conservateurs conservent 12 sièges.

Avant les élections, les conservateurs avaient la majorité dans 12 départements ; ils ne l'ont plus que dans 6.

Les Forces de la France et de l'Allemagne

Les effets de la nouvelle loi militaire française donnent beaucoup de tablature aux savants allemands. Les *Annuaire militaires* de Loebel, qui ont, pour ainsi dire, le monopole des statistiques comparatives, rassurantes pour l'Allemagne, épluchent, en des tables substantielles, les bénéfices de la nouvelle loi pour les forces de la France.

Assez inquiets, au début de leurs études, les rédacteurs des *Annuaire* finissent par se consoler en prouvant que l'Allemagne regagnera, grâce à sa natalité progressive, toute l'avance gagnée par la France.

« En Allemagne, disent-ils, la population s'est augmentée de 2,565,360 têtes en cinq ans, tandis que la France dans le même laps de temps, ne s'augmentait que de 208,516 têtes. Elle n'atteint ainsi pas même la douzième partie de l'augmentation de la population allemande.

» En 1871, la population de l'Allemagne dépassait déjà celle de la France de 4,955,883 têtes — il n'est pas question d'âmes. — Dix-huit ans après, cette progression était de 11,325,914, et si cet excédent se maintient, dans dix-huit ans, en 1908, l'Allemagne comptera 58 millions d'habitants, alors que la France n'en aura que 40. »

Ce que ces statisticiens allemands n'ajoutent pas, c'est que le nombre des enfants mâles diminue chaque année, que l'émigration enlève chaque année des adultes par centaines de mille, et qu'enfin le bien-être, devenu plus général, restreindra forcément la proclifité de leurs semblables.

Les affaires du Maroc

Sir Charles Euan Smith, le ministre anglais au Maroc, d'un côté, le gouvernement anglais de l'autre, démentent à présent tous les incidents tragi-comiques des négociations dont le récit a rempli, pendant plusieurs semaines, les colonnes des journaux d'Angleterre.

A ce propos le correspondant londonien de l'agence Havas fait observer que ce nouveau langage, qui a tout l'air d'être le résultat d'un mot d'ordre, s'explique par la situation délicate du cabinet qui va être interrogé cette semaine, aux Communes, sur les instructions de la mission anglaise au Maroc.

Le même correspondant ajoute que sir Charles Euan Smith n'a connu à Tanger et à Fez aucun journaliste et fait très nettement comprendre que les dépêches à sensation, où le ministre anglais était représenté avec une attitude si héroïque, étaient expédiées sous l'inspiration du ministre lui-même et par des agents de l'ambassade.

Sir Charles Euan Smith avait déjà employé ces moyens-là quand il était à Zanzibar avec la mission de placer ce sultanat sous le protectorat direct de l'Angleterre ; et le correspondant de l'agence Havas rappelle que le ministre anglais s'était fait alors le correspondant personnel du *Times*, le même journal qui publie aujourd'hui les dépêches relatives aux affaires marocaines.

En Espagne, on pense que tout n'est pas encore fini et qu'il est bon de se prémunir contre les surprises que peut nous ménager l'intrigante activité du ministre anglais.

A Madagascar

A l'occasion du 14 juillet, il y a eu une grande fête à la résidence de la République française à Tananarive. On y a célébré la fête nationale et on a inauguré le nouvel hôtel de la résidence, qui vient d'être terminé. On a beaucoup remarqué la présence à la fête du premier ministre, Rainilaiarivony, qui n'était pas sorti depuis fort longtemps, à cause de sa longue maladie, et qui est à peine convalescent. L'entrevue avec M. Lacoste a été très cordiale.

Au Dahomey

Le paquebot *Ville-de-Céara*, des Chargeurs-Réunis, est parti samedi, du Havre, pour le Dahomey, emportant un important matériel militaire adressé au colonel Dodds.

Entre Russes et Français

Fontenay-le-Comte, 7 août.

Le colonel du 137^e, en garnison ici, avait envoyé, à l'occasion de la fête de son régiment, les compliments du 137^e au colonel et aux officiers du 137^e régiment d'infanterie de l'armée russe, en garnison à Jaroslaw, gouvernement de Nijn-Novgorod ; en réponse, il a reçu la dépêche suivante :

Jaroslaw, le 3 août 1892.

Le 137^e régiment d'infanterie de l'armée impériale russe, réuni à l'occasion de la fête de son chef la grande-duchesse Marie Pawlowna, en présence de son chef de division le général Lit-tich, remercie sincèrement des vœux envoyés et porte un toast amical et de cœur à la santé du président de la République et à ses camarades du 137^e régiment d'infanterie française et du colonel Hackspill. Vive la belle armée !

Signé : Le colonel BASILEWSKY.

Par ordre du colonel du 137^e d'infanterie, cette dépêche a été mise à l'ordre du régiment et figurera sur son historique.

Italie

Au Vatican, on n'est pas très satisfait de la façon dont Mme Séverine a reproduit sa conversation avec le pape.

Le *Moniteur de Rome* dit que cette entrevue se réduit à une simple audience comme le pape en accorde à tous les pèlerins, et que, du reste, Mme Séverine a eu d'autant moins de difficultés à obtenir cette audience, qu'elle était venue avec des lettres de recommandation de personnes respectables et jouissant de l'estime du Saint-Siège.

Il a plu à Mme Séverine, dit l'organe du Vatican, de raconter et d'amplifier cette audience

avec un grand luxe de mise en scène, ce qui n'est certes pas une garantie d'exactitude de toutes les paroles qu'elle attribue au souverain pontife. C'est ainsi que cette phrase, qu'elle met dans la bouche du pape : « Mon règne n'est pas de ce monde », ne rend en aucune façon le sens et la forme des paroles prononcées par Léon XIII. Et puisque certains journaux libéraux italiens se sont hâtés d'exploiter cette phrase dans le sens de leurs opinions bien connues et contre la liberté territoriale du pape, nous tenons à rectifier, entre autres points, celui-là.

Le centenaire de Christophe Colomb

Rome, 8 août.

Environ 200 personnes, appartenant à des associations cléricales de Rome, précédées de bannières et d'une musique, se sont rendues, dans l'après-midi, à 5 heures, à la promenade publique pour déposer une couronne de lauriers sur le buste de Christophe Colomb.

Sur le parcours, elles ont été l'objet de quelques démonstrations hostiles. Près de la place del Popolo, un groupe de jeunes libéraux portant des drapeaux nationaux se mit en tête du cortège. Arrivés au Pincio, les cléricaux trouvèrent le buste de Christophe Colomb renversé et entouré de drapeaux nationaux. Quelques bousculades se produisirent et la police fit les sommations légales. Les manifestants se sont dispersés par diverses issues du Pincio. Il a eu quelques arrestations.

Les déserteurs allemands

L'Impartial raconte ce qui suit :

« Un soldat appartenant au 98^e régiment d'infanterie allemande est arrivé à Nancy vendredi. Ce déserteur, ayant déclaré vouloir contracter un engagement dans la légion étrangère, a été mis à la disposition de l'autorité militaire.

» Le 31 juillet s'est présenté, au bureau de police de Pont-à-Mousson, en tenue civile, un nommé Paul Kretzig, âgé de 21 ans, né à Guben (Brandebourg). Cet individu, déserteur du 123^e de ligne, en garnison à Darmstadt, a demandé à contracter un engagement dans la légion étrangère. Il a été dirigé sur Nancy.

» Le 2 août, à deux heures de l'après-midi, s'est présenté, au même commissariat de police, en tenue et sans armes, un déserteur allemand du 4^e régiment d'infanterie, à Metz. Il a déclaré se nommer André Scherrer, âgé de 26 ans, avoir déserté à la suite d'une discussion survenue entre lui et un sous-officier, à la suite de laquelle il y aurait eu un échange de coups. Il est marié et a deux enfants ; il a déclaré vouloir se rendre en Belgique. »

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 58

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PREMIÈRE PARTIE

La butte de Montmartre

IX

LES RÉGICIDES

Marcel lui-même vint en aide à sa machination.

— Je dois accompagner Sa Majesté, quand elle se rend auprès de madame Marie de Beauvilliers, reprit l'officier.

— Vous y allez donc ce soir ?

— Ce soir ! fit le jeune homme étonné.

— Après le couvre-feu.

— Qui vous a dit que le roi devait monter à Montmartre.

— Il suffit que je les aie et que je vous l'apprenne.

— Seul.

— Avec MM. du Lude et de Castagnac... Ah ! cela vous fait quelque chose... Vous l'ignorez. Vous voyez donc bien que le roi vous trompe, et l'abbesse aussi.

— Sa Majesté aura oublié ses propres paroles et la volonté qu'elle m'a exprimée le jour de mon

retour au Louvre. D'ailleurs les entretiens qu'elle a avec madame de Beauvilliers roulent sur des affaires dans lesquelles la galanterie n'entre pour rien.

— Ah ! le cœur naïf et simple ! s'écria ironiquement Henriette d'Entragues. Le candide jeune homme. Comme si le Béarnais pouvait approcher une femme et deviser une heure avec elle sans que l'amour soit de la partie... En vérité, vous n'êtes point de cette cour.

— Je n'en suis que pour le service du roi.

— Vous vous fiez aux paroles du Béarnais, innocent damoiseau ! Sachez donc qu'il y a quelques jours à peine, il alla voir Marie de Beauvilliers avec Bassompierre, et resta dans sa cellule plusieurs heures durant. Cela vous fait réfléchir, n'est-ce pas?... Allons, dormez en paix sur vos deux oreilles, beau sire, tandis que le roi ira cueillir auprès de votre nonnain adorée les myrtes d'amour... Adieu, seigneur Nigaudinos.

Marcel ne s'aperçut même pas que le démon moqueur en s'éloignant de lui, reprenait le bras de Castagnac et le montrait au Gascon avec un geste de colère.

Les insinuations perfides et le persiflage avaient porté leur fruit. Meschante parole jetée est bientôt germée, dit le vieux proverbe.

Henri avait bien proposé à Marcel de l'accompagner désormais à l'abbaye de Montmartre ; mais ce dernier n'ignorait pas à quel point était inflammable le cœur du monarque galant. Était-il vrai que le roi, quelques jours auparavant, sans le prévenir, se fut rendu auprès de Marie ? C'était peut-être pendant que lui, Marcel, était absent du Louvre, malade de sa blessure, mais alors,

pourquoi ne lui en avoir point parlé ?

Ce soir même, Henri devait-il de nouveau gravir la butte ? Il était pourtant là, Marcel. Pourquoi manquer à cette espèce d'engagement pris ?

Le soupçon, une fois né, grandit comme une nuée d'orage, et bientôt envahit tout le cœur pour y gronder pareil au tonnerre.

A la vérité, Marcel avait renoncé à celle qu'il avait aimé si longtemps d'un amour pur. La barrière infranchissable qui s'était dressée entre elle et lui avait même eu pour effet, en présence d'une autre jeune fille, parée de sa vivante jeunesse, de ne lui montrer que comme à travers un voile l'image de l'abbesse, mystiquement transfigurée dans son renoncement au monde.

Mais tel est le cœur de l'homme, qu'il suffit d'un soupçon jaloux pour faire renaitre subitement et plus vif que jamais, le sentiment qui s'était effacé, sinon tout à fait éteint.

Egoïstes que nous sommes ! nous consentons parfois, devant la nécessité, à nous résigner à la perte de l'objet aimé ; nous croyons même pouvoir nous attacher à un autre, après une capitulation de conscience ; mais à une condition, c'est que le trésor perdu ne sera pas pour un rival.

Un rival, et ce rival était le roi...

Le cœur de Marcel battait en tempête, les oreilles lui bourdonnaient ; la foule autour de lui, il ne voyait plus qu'à travers un brouillard. Plongé dans ses sombres et brûlantes pensées, il ne sentit même pas qu'un homme, en passant, venait de lui marcher sur le pied.

Le jour baissait, les laqueux allumaient les bougies ; des musiciens, joueurs de violon, de luth, de flûte et de hautbois, prenaient place à la tribu-

ne pour le ballet, dont le grave Sully et la grosse madame Catherine étaient ordonnateurs. En même temps, les pages circulaient avec des rafraîchissements, des pâtisseries et des confiseries, dont les dames faisaient alors grand usage.

Pour la seconde fois, on marcha sur le pied de Marcel, et un coup de coude se joignit à cette inadvertance. Cela le fit sortir du tumulte de ses pensées, et il crut distinguer Castagnac qui s'éloignait avec ses maigres jambes et sa brette en travers.

— L'obscurité ! pensa-t-il, mais M. de Castagnac aurait dû me demander excuse, ce me semblait.

Il regarda du côté de la table du roi.

Il ne vit plus que Crillon, dont le visage sévère et martial ne s'était pas déridé un seul instant, même sous le feu des plaisanteries du Béarnais.

Marcel s'informa, on lui dit que Sa Majesté était dans la galerie voisine, qui faisait retour du côté de la Seine, et qu'il s'y promenait avec l'envoyé espagnol.

Le Béarnais avait besoin de mouvement, sa longue assiette, commandée par l'étiquette, l'avait fatigué.

Comme tout esprit troublé par une pensée orageuse, et qui est poussé instinctivement à rechercher celui dont l'image le préoccupe, Marcel se dirigea vers la galerie.

Au moment où il tournait un groupe qui lui barrait le passage, on le heurta violemment et pour ainsi dire de face.

C'était encore Castagnac, et cette fois le Gascon s'était jeté au-devant de lui. Marcel allait se ré-

Au Cirque Fernando

Un grand meeting était annoncé pour samedi soir au Cirque Fernando.

Il s'agissait, d'après les affiches, de tenir un meeting d'indignation et de protestation contre le quadruple assassinat de Sofia, — autrement dit contre l'exécution sommaire ordonnée par M. Stambouloff, premier ministre de Bulgarie, de quatre condamnés politiques plus ou moins convaincus de complot et de meurtre. La réunion était organisée par le Comité central socialiste révolutionnaire, la Ligue intransigeante socialiste et l'Union des groupes républicains socialistes révisionnistes.

Dès le début de la séance, présidée par M. Granger, des coups ont été échangés. Quelques possibilistes murmuraient entre eux aux étages supérieurs du cirque, quand, sur un signal donné, un groupe assez considérable d'assistants ont entrepris de les descendre. Les poings et les cannes ont alors fait merveille, on a même vu briller un instant la lame d'un poignard, et finalement les protestataires ont été expulsés, non sans que deux d'entre eux aient reçu de sérieux horions.

Les orateurs, n'ayant plus de contradicteurs, ont bien moins protesté, en somme, malgré le vœu des organisateurs de la réunion, contre le crime bulgare, que ressasé les attaques connues contre le gouvernement et certains hommes politiques. Tour à tour, MM. Millevoey, Ernest Roche, Paulin Méry, Gabriel et le cocher Moore se sont fait entendre et applaudir.

La réunion a pris fin sur un ordre du jour flétrissant la conduite du ministre Stambouloff et la faiblesse du prince Ferdinand de Bulgarie.

Les gardiens de la paix, massés devant le Cirque, ont exécuté vivement la dispersion de la foule.

Conseil d'hygiène

Dans la séance de samedi du conseil d'hygiène, M. Dujardin-Beaumetz a rendu compte des opérations du comité permanent pendant la dernière quinzaine écoulée.

« Je suis heureux, a dit l'éminent docteur, de vous faire connaître que les prévisions que nous avons émises dans notre rapport, il y a quinze jours, se sont réalisées, et que l'état sanitaire du département de la Seine s'est considérablement amélioré.

« Voici en deux chiffres la situation :
 » Dans la dernière quinzaine, nous n'avons eu dans la banlieue que 72 décès, et à Paris, 34 seulement.

« Ces chiffres, pour la banlieue, dont la population dépasse 550,000 âmes, et pour l'agglomération de Paris, qui dépasse 2,500,000 habitants, sont si faibles, que l'on peut dire qu'il n'existe pas d'épidémie de diarrhée cholériforme. »

Il a terminé en disant que le comité permanent espère pouvoir annoncer, dans quinze jours, à la première assemblée du conseil, que les cas de diarrhée cholériforme auront complètement disparu, dans la banlieue comme dans la population parisienne.

Le baron Larey s'est ensuite plaint de la fausse application des dénominations de choléra, choléra nostras, cholérine, diarrhée cholériforme, etc., qui ont été faites maintes fois en ces derniers temps. C'est aussi l'avis du docteur Ollivier, qui a cité le cas d'un enfant amené à son hôpital sous la rubrique « choléra », et qui a succombé en réalité à une péritonite aiguë; du docteur Proust, lequel a, dans son service à

l'Hôtel-Dieu le service dit des cholériques, et où, sur douze ou quinze malades envoyés comme tels, plus de la moitié n'étaient pas atteints de l'épidémie. Il a cité, notamment, deux morts rapides qu'on a qualifiées de cas foudroyants de choléra, et qui étaient l'un, un pneumonique, l'autre un parvenu au dernier période.

Enfin, M. Dujardin-Beaumetz a clos la séance par ces paroles qu'il faut retenir : « Si, dès le début, quand les premiers cas se sont produits à la maison de Nanterre, nous avions pu disposer de nos moyens d'action actuels, l'épidémie aurait totalement disparu à l'heure présente. »

Le choléra

Paris, 8 août.

Le maire d'Argenteuil adresse aux journaux une lettre dans laquelle il déclare que l'état sanitaire de cette ville est loin d'être aussi mauvais que certains journaux l'ont annoncé. C'est tout au plus si, par jour, il y a deux ou trois décès causés par l'épidémie cholériforme, sur 14,000 habitants.

Lisbonne, 8 août.

On assure que le gouvernement, malgré les réclamations qu'il a reçues, maintiendra les mesures sanitaires adoptées contre les provenances françaises.

Madrid, 8 août.

Le gouvernement vient d'édicter des mesures de surveillance à la frontière française pour éviter la propagation du choléra. Les voyageurs et les marchandises venant de France seront soumis à des mesures sanitaires.

St-Petersbourg, 8 août.

On annonce officiellement l'apparition du choléra dans le gouvernement de Kostroma, où le 1^{er} août il y a eu 7 cas et 3 décès; dans le territoire du Kouban, le nombre des cas s'élève à 450 et 184 décès. A Moscou même, jusqu'à la date du 5, il y a eu 24 cas et 10 décès. Dans une ville du gouvernement de Perm, on a constaté 33 décès du 1^{er} au 5 août.

Le directeur du département des affaires médicales au ministère de l'intérieur invite les sujets russes des deux sexes, qui ont fait leurs études médicales dans les universités étrangères, à se mettre à la disposition de l'administration pour le traitement des malades atteints du choléra.

Metz, 8 août.

Un cas de choléra nostras suivi de mort s'est produit, hier, à Moyeuve-Grande. Aucun cas nouveau n'est signalé. La situation sanitaire continue à être bonne à Metz.

Téhéran, 8 août.

Les prêtres d'Askabad ayant attribué l'apparition du choléra à la vente des boissons alcooliques, la populace a pillé les cabarets et a détruit les marchandises des commerçants. Ceux-ci étant de nationalité russe, le consul de Russie a demandé télégraphiquement des secours aux autorités de son pays.

On a envoyé immédiatement 25 cosaques pour garder le consulat et une canonnière russe est venue se placer dans le voisinage.

La légation de Russie à Téhéran a demandé une compensation au schah pour les dommages causés à ses nationaux par le pillage.

Le schah, qui est parti en province depuis l'apparition du choléra dans sa capitale, a télégraphié qu'il allait rentrer immédiatement.

La mortalité quotidienne à Téhéran atteint le chiffre de 25.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Élections départementales

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 7 AOUT

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de Livron. — M. Delpon, républicain modéré, 1,728 voix (élu).

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Lacapelle-Marival. — MM. Roussey, républicain, 1,673 voix (élu); Marroncle, réactionnaire, 1,063.

CANTON DE FIGEAC (Ouest)

M. Vival, député, conseiller général du canton de Figeac (ouest), adresse à ses électeurs une lettre de remerciements dont nous extraions les passages suivants :

« C'est par 1,550 suffrages que vous m'avez chargé en 1883 de défendre vos intérêts au Conseil général du Lot.

« C'est en m'en accordant 1,784, qu'en 1889 vous m'avez aidé à aller siéger à la Chambre des députés.

« Aux élections du 31 juillet, les électeurs républicains progressistes du canton m'ont de nouveau, par 1,847 suffrages, renouvelé mon mandat.

« Merci de cette nouvelle marque de confiance et d'estime qui n'a fait que grandir avec les attaques de la dernière heure, produit du mensonge, de la haine et de l'incapacité.

« Honneur aux travailleurs des champs, honneur surtout aux ouvriers de la ville de Figeac qui, par leur vote intelligent et éclairé, en m'accordant 499 suffrages contre 97, ont le droit de compter sur mon dévouement le plus absolu à leurs intérêts.

« Votre représentant, tout en cherchant à atténuer et à faire disparaître dans l'ordre social actuel cet antagonisme profond d'intérêts qui divise les ouvriers et les propriétaires, et tout en cherchant à soutenir et à défendre les réformes pratiques et utiles aux travailleurs, ne doit point oublier que ce n'est que par l'union de tous les républicains sincèrement dévoués à la grande cause du peuple que ces réformes pourront progressivement être discutées et aboutir.

« Le vote du 31 juillet est une indication par trop précise pour que je ne la suive point.

« Vive la République !

L. VIVAL,

« Député, Conseiller général du Lot. »

CANTON DE LUZÉCH

M. Pagès, conseiller d'arrondissement, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

« Mes chers électeurs,

« Le verdict de dimanche est une preuve manifeste des sentiments de confiance que vous avez en la République.

« Après un aussi éclatant succès, dont j'ai le droit d'être fier, je vous adresse mes plus sincères remerciements.

« Malgré toutes les calomnies, vous avez su

La musique du ballet arrivait à son oreille sans la charmer et semblait une moquerie à son tourment jaloux. C'était pourtant le grand ballet de Circé et ses nymphes, avec les paroles de Ronsard et de Daillif, et les airs de Beaulieu et Salomon, qu'avait réussité madame Catherine, et Sully y exécutait des pas que, de souvenir la sœur du roi, toute hôteuse qu'elle fût, lui avait enseignés, aidée en cela par la Roche, valet de chambre de Henri IV.

Ce ballet avait été donné pour la première fois en 1581, à l'occasion des noces du duc de Joyeuse, qui coûtèrent 3,600,000 livres.

Cependant le roi tardait, il se déshabillait sans doute, ses habits de gala lui étant toujours une gêne. Il préférait son pourpoint usé et ses chausses couleur feuille-morte.

Marcel se tenait dans l'obscurité contre la muraille, guettant toujours.

Un chuchotement au-dessus de sa tête le rendit attentif. On parlait du roi à une fenêtre, et l'une des voix était celle de Périnet l'astrologue.

« Maudissons ! disait-il, nous n'avons pu arriver à dire son horoscope à madame Gabrielle, selon les instructions de monsieur Bastien. Ce robin de Harlay, grand diseur de mercuriales, s'il en fut, est venu nous clore la bouche. C'était pourtant l'essentiel.

« Nous resaisirons l'occasion, moussi Périnet. Suivant les plans conçus à Florence, et que je suis venu communiquer à monsieur Zamet, il faut inspirer à madame la duchesse de Beaufort, pleine confiance en l'avenir, afin que tout soupçon soit détourné de la famille des Médicis, lorsque... »

« S'ignorez Bisaccazza, n'oubliez point je vous

démasquer l'adversaire et l'avez écrasé à tout jamais.

« Mon devoir est tout tracé : porter haut et ferme le drapeau républicain, marcher vers le progrès, défendre vos intérêts. Je n'y failirai pas.

Vive le canton de Luzech ! Vive la République !

PAGÈS,

« Vétérinaire, conseiller d'arrondissement, chevalier du Mérite agricole. »

Conseil municipal de Cahors

Séance du 4 Août 1892

Le conseil municipal s'est réuni, jeudi soir, pour s'occuper de la question relative à la prorogation des tarifs de l'octroi, qui expirent le 31 décembre prochain.

M. le maire fait part au conseil qu'il résulte des renseignements pris, que les tarifs actuels peuvent être ajournés pour une période inférieure à cinq années, à la condition qu'ils ne soient pas modifiés.

M. le maire ajoute qu'il craint de ne pouvoir trouver dans le budget les économies nécessaires pour faire face au déficit de 28,000 fr. qui existe, et qu'il serait urgent de trancher de suite la question au lieu de l'ajourner à un an ou deux.

M. Talou ne partage pas l'opinion de M. le maire, et déclare qu'à son avis il serait préférable de ne proroger les tarifs actuels que pour deux ans et que, pendant ce temps on étudierait les moyens de combler le déficit, soit par la conversion de l'emprunt, soit par des économies.

M. Ségué fait observer que les ressources que procurera la conversion de la dette ne seront disponibles qu'en 1894, qu'en refusant d'ici là les crédits et les taxes proposés on amènera un déficit de 58,000 fr., et que, si les moyens proposés par MM. Talou et Roussel sont en eux-mêmes excellents puisqu'ils ne suffisent pas à combler ni à prévenir les déficits, ils doivent être nécessairement complétés par l'adjonction de ressources nouvelles. Il ajoute que l'octroi est un impôt des plus faciles à payer, que le consommateur ne souffre pas en général d'augmentations de tarifs très modérés et que, dans tous les cas, cet impôt est plus démocratique et plus juste que les centimes additionnels.

M. Roussel relève, dans l'argumentation de M. Ségué, une préoccupation exagérée de combler le déficit actuel. Le but à atteindre n'est pas de combler, mais d'éviter le déficit.

Pour cela, il y a quatre moyens.

D'abord, empêcher la fraude, ce qui donnera 15,000 fr., puis, chercher des économies; on en peut certainement faire une dizaine de mille francs; ensuite, la conversion de la dette, qui procurera la prospérité; enfin jusqu'à ce qu'on soit en mesure d'équilibrer le budget, ne voter de dépenses nouvelles que celles qui sont strictement indispensables.

La commission, elle, ne comble pas même, avec ses 15,000 fr., le déficit qui, seul, la préoccupe.

Il s'agit de choisir maintenant entre deux politiques, l'une qui continue les traditions établies, l'autre qui poursuivra la réorganisation des finances communales.

Cette dernière politique, que M. Roussel recommande, sera franche et sincère. Elle recourra, s'il le faut, aux centimes additionnels, qui éclairent les populations sur leurs véritables charges,

prie, votre serviteur.

« C'est juste : mon maître, le grand duc, est aussi généreux que riche. Voici... »

Marcel entendit le bruit métallique d'une bourse pleine tomber dans une main.

« Mais, reprit Périnet, pourquoi avez-vous voulu, seigneur Périnet, que, outre la prophétie de maintes années de vie, prétendus prophète que nous avons basée sur des chiffres très savamment combinés, nous garantissons encore spécialement au roi une existence tranquille jusqu'à l'an prochain.

« C'est mon secret.

« Chacun a les siens.

« N'avez-vous point remarqué qu'il est allé au-devant de mon désir, et qu'il est hâté de demander si rien ne le menaçait prochainement ?

« J'en ai été étonné signor.

« Vous voyez donc... »

« Serait-il menacé, par hasard ? Ah ! ceci n'irait point à mon maître, qui entend, par un mariage dont j'ai fait les premières ouvertures à M. de Rosny, s'allier à la maison de France.

« Ah ! mais ne craignez rien. Déjà il a échappé en 1594, à l'attentat des deux ligueurs, préparés par le curé de Saint-Jacques; à celui de Pierre Barrière, poussé par le père Varade, le recteur des jésuites; enfin à celui de Jean Chastel, endoctriné par le père Guignard... Il se sauvera, je crois, aussi bien des mains des autres.

« De quels autres ? »

« Manière de parler, seigneur. Du reste, mes travaux astrologiques... »

(A suivre.)

crier ; il croyait deviner un parti pris. Mais l'efflanqué rageur le devança par cette apostrophe :

— Mordious, monsieur, vous êtes un butor.

— L'épithète vous appartient, monsieur de Castaignac ! répartit aussitôt Marcel.

— Je vous la renverrai avec mon épée.

— Ah ! c'est une querelle, fit observer l'officier qui s'était mis au fait des habitudes des gentilshommes de la cour.

— Auriez-vous peur de vous mesurer avec ma bonne colichemarde.

— Je n'ai jamais eu peur que d'offenser Dieu ou un ami.

— Vous semblez pourtant reculer devant une rencontre.

— C'est que je n'aime point les duels.

— Allons ! vous tremblez...

— J'ai fait mes preuves à la guerre.

— Ouais ! on s'y bat, parce qu'il faut se défendre, et qu'on ne peut faire autrement. Mais le cœur u'y fait pas moins la cane.

— Vous parlez de vous, monsieur.

— Sangdious ! voilà une insulte. Vous m'en rendez raison.

— Allons ! vous le cherchez. Le lieu et l'heure, monsieur.

— Demain, après le lever, aux Carmes-Déchaux.

— J'y serai.

Marcel se précipita vers la galerie et s'arrêta à la porte. Le roi y marchait à grands pas, l'Espagnol ne le suivait qu'avec peine.

— Eh bien, monsieur l'almirante, que dites-vous de notre Louvre, demanda le roi sans s'ar-

rêter.

— L'Escorial est tout autre chose.

— Je le crois, mais y a-t-il un Paris comme à mes galeries ?... Et Fontainebleau, que je vous ai montré avant-hier, que vous en semble !

— Vous y avez logé Dieu bien à l'étroit, Sire ?

— Il y a deux chapelles.

— Si petites que c'est une dérision.

— Vous, messieurs les Espagnols, vous ne savez donner à Dieu que des temples matériels; nous autres, Français, nous ne le logeons pas seulement dans les pierres, nous le logeons dans nos cœurs. Mais quand il serait logé dans les vôtres, qui sont ceux des plus zélés catholiques, j'ai peur qu'il ne soit dans des pierres.

L'Espagnol était hors d'haleine et n'en pouvait plus ; il dut s'arrêter.

— Vous voyez, monsieur, comme je me porte bien, dit le Béarnais avec son fin sourire.

Le coup de cloche, qui marquait alors à Paris l'heure de se retirer et de couvrir le feu, tintait en ce moment à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Marcel tressaillit. Il entendit le roi s'excuser auprès de l'almirante d'avoir à prendre congé de lui, ajoutant qu'il avait à travailler dans son cabinet.

Notre jeune officier quitta son poste d'observation et gagna la cour, tandis que le page Palmort portait devant le roi un flambeau à pied.

Les yeux fixés sur le petit escalier, par où il savait que Henri passait ordinairement quand il voulait sortir incognito du Louvre, il attendit en silence mais plein d'anxiété.

et dont, à Cahors, il n'y a pas à se préoccuper, car, parmi les villes dont la population est à peu près égale à la sienne, la plupart sont beaucoup plus imposées en centimes additionnels. Tandis qu'à Cahors la proportion des centimes additionnels, avec l'ensemble des recettes ordinaires, est de 16 0/0, elle atteint, dans certaines villes, 32 0/0 (à Aurillac, où il y a 60 centimes), 25 (à Alençon qui est imposé de 40 centimes), 17 (à Epinal, qui l'est de 59 centimes), etc.

Il faut que les budgets soient clairs pour tous ; il est essentiel que les populations se pénétrant de cette vérité, que les communes ne sont pas des caisses inépuisables, et que les municipalités se rendent compte qu'en multipliant les impôts communaux, elles gaspillent les ressources éventuelles de la défense nationale.

La discussion étant épuisée, M. le maire met aux voix l'amendement Talou et Roussel, tendant à la prorogation pour deux ans, du tarif actuel de l'octroi.

Cette proposition est adoptée par 15 voix contre 5.

Conseil départemental de l'instruction publique

Le conseil départemental de l'instruction publique s'est réuni jeudi dernier et a pris les décisions suivantes :

- 1° Larnagol. — Création d'une école mixte au hameau de Seuzac ;
- 2° Transformation en classe enfantine de l'école de filles de la commune de Grèzes.

Société de Gymnastique et d'escrime des sauveteurs du Lot

A partir du 1^{er} lundi du mois de septembre, les élèves de gymnastique de la Société des sauveteurs du Lot sont priés de vouloir bien se rendre dans la salle des exercices afin de se préparer pour les fêtes qui doivent avoir lieu le 22 septembre.

Ecole municipale de dessin

Voici le nom des élèves de l'école municipale de dessin, dirigée par M. Calmon, qui ont obtenu des prix et des accessits :

Dessin d'imitation

Premier groupe. — Prix offert par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts: Lherm Alfred.

Accessit : Delair Achille.

Deuxième groupe. — 1^{er} prix offert par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

Lasfargues Léon.

2^e prix offert par M. Delport, conseiller général :

Calmon Jean.

1^{er} accessit : Sagnet ; 2^e Murat André.

Troisième groupe. — 1^{er} prix : Valtrand Charles ; 2^e Delmas Ernest ; 1^{er} accessit : Raysac ; 2^e Delmas Emile.

Quatrième groupe. — 1^{er} prix : Breil Urbain ; 1^{er} accessit : Alibert André ; 2^e Denestèbe François.

Cinquième groupe. — 1^{er} prix : David Ernest ; 1^{er} accessit : Sol Gaston ; 2^e Fourès.

Dessin linéaire

Premier groupe. — Prix offert par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

Cros Eugène.

2^e prix : Ramon François ; 1^{er} accessit : Denestèbe Pierre ; 2^e Paganel.

Deuxième groupe. — 1^{er} prix : Cellier Paul ; 2^e Troussel Antonin ; 1^{er} accessit : Ilbert Charles ; 2^e Soulié Louis.

Troisième groupe. — 1^{er} prix : Couderc Louis ; 2^e Lagarrigue François ; 1^{er} accessit : Lac Germain ; 2^e Balmay.

Caisse des écoles

Par décision récente, des subventions ont été accordées, sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, aux communes désignées ci-après.

Première circonscription d'inspection primaire de Cahors. — Anglars-Juillac, 10 fr. ; Cahors, 100 fr. ; Castelnau, 100 fr. ; Lamagdeleine, 15 fr. ; Larroque-des-Arcs, 15 fr. ; Montcuq, 100 fr. ; Pradines, 20 fr. ; St-Cyprien, 100 fr. ; St-Daunès, 20 fr.

Inspection primaire de Figeac. — Aynac, 100 fr. ; Cuzac, 20 fr. ; Lentillac-Figeac, 20 fr. ; Montredon, 30 fr.

Inspection primaire de Gourdon. — Cressensac, 20 fr. ; Montfaucou, 30 fr. ; Rocamadour, 30 fr. ; Souillac, 50 fr.

Fête de Cabessut

Avis. — Les jeunes gens du faubourg Cabessut ont l'honneur de prévenir le public que la fête votive, qui se tenait habituellement les 15 et 16 août, aura lieu cette année le dimanche 14 et lundi 15 août.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

Vol de récoltes

La police a mis en état d'arrestation le sieur Julien Lestendie, âgé de 46 ans, natif de Cahors, pris en flagrant délit de vol de fruits dans la vigne du sieur Valette, limonadier à Cahors.

Espérons que le tribunal, pour donner un exemple salutaire aux incorrigibles maraudeurs qui pillent les vignes de la banlieue, se montrera sévère et infligera une bonne correction à celui qu'il a sous la main, d'autant plus que Lestendie a été souvent condamné pour le même délit.

Procès-verbal d'octroi

Les employés de l'octroi ont saisi un lièvre et deux perdreaux que le sieur Boisse tentait de rentrer en fraude.

La gendarmerie est saisie de cette affaire.

Postes et télégraphes

Un examen pour l'admission aux emplois de commis auxiliaire des Postes et des Télégraphes aura lieu prochainement à Cahors.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire sans retard et avant le 1^{er} septembre prochain.

A cet effet ils devront adresser au Directeur des Postes et des Télégraphes du Lot une demande établie par eux-mêmes sur papier timbré.

Il leur est recommandé de prendre connaissance, au préalable, des conditions d'admission auprès du receveur des Postes de leur circonscription.

Nouvelles cartes postales

Vers le 15 août, les nouvelles cartes postales de couleur bleu-vert, seront mises à la disposition du public.

La confection de ces nouvelles cartes, destinées à remplacer les cartes actuelles de couleur chamais clair, a été autorisée par décision ministérielle en date du 26 mars 1892.

Puy-l'Évêque

M. Rey, député du Lot, a été délégué par M. le Préfet du Lot, pour présider la distribution des prix de l'école de garçons de Puy-l'Évêque.

Salviac

La foudre est tombée sur une maison appartenant au sieur Gissou (Jean), de Bertranjoli, commune de Salviac, et a mis le feu à de la paille qu'on avait entassée dans le grenier. Tout l'immeuble, moins une chambre, a été détruit par les flammes ainsi que tout le mobilier qu'elle renfermait.

Les pertes, évaluées à plus de 2,000 fr., ne sont couvertes par aucune assurance.

Peyrilles

Une maison et tout ce qu'elle renfermait appartenant au sieur Vidalet (Jean), charpentier à Peyrilles, a été la proie des flammes. Ce sinistre a été, comme le précédent, occasionné par la foudre.

Les pertes, évaluées à 2,500 fr., sont couvertes par une assurance.

Concots

Samedi, 6 courant, le nommé Baptiste Conté, âgé de 75 ans, propriétaire à Concots, allait prendre de l'eau à son puits.

A la suite d'un faux mouvement, il tomba dans le puits. Personne n'ayant entendu ses cris, le malheureux vieillard ne tarda pas à succomber à l'asphyxie.

Ce n'est que vers 8 heures du soir, que sa famille, qui l'avait vainement cherché pendant plusieurs heures, retira le cadavre du puits.

La gendarmerie de Limogne a ouvert une enquête.

Figeac

Dimanche, vers neuf heures du matin, un accident, qui aurait pu avoir des conséquences très graves, est survenu sur le pont du Pin. M. Montillet, propriétaire à Saint-Perdoux, conduisait une voiture à quatre roues, sur laquelle avaient pris place cinq personnes, trois hommes et deux femmes.

Au moment où l'attelage arrivait au milieu du pont, l'essieu de devant se rompit et une roue se détacha. Les trois hommes furent précipités sur le sol et en furent quittes pour quelques contusions assez graves.

Les deux femmes placées sur le siège de derrière se maintinrent, malgré le choc, sur la voiture. Le cheval s'emballa, descendit l'allée Victor-Hugo avec une vitesse vertigineuse et alla s'abattre en avant du trottoir de l'hôtel Miral. Malgré la violence de la chute, ces deux personnes n'ont été que légèrement blessées.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe ; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoulié.

PRIX MODÉRÉS

FAITS DIVERS

Tirages financiers

Vendredi ont eu lieu les tirages suivants :

Obligations ville de Paris 1875

Le numéro 204,921 gagne le gros lot de 100,000 fr.

Le lot de 50,000 fr. est échu au numéro 460,606.

Les numéros 221,648 — 353,375 et 109,992 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 286,258 — 182,503 — 392,081 et 26,146 gagnent chacun 5,000 fr.

CRÉDIT FONCIER

Obligations communales 1879

Le numéro 824,238 gagne 100,000 fr.

Le numéro 94,234 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. — 811,075 — 857,895 — 388,069 — 17,391 — 674,584 et 134,533.

Obligations communales 3 0/0 1880-84

Le numéro 522,264 gagne 100,000 fr.

Le numéro 324,629 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. ; 868,178 — 823,831 — 633,236 — 145,305 — 302,416 et 277,437.

Obligations communales 3 0/0 1891

Le numéro 914,700 gagne 100,000 fr.

Le numéro 866,829 gagne 10,000 fr.

Le numéro 871,834 gagne 5,000 fr.

Evêque assassiné en voyage

Rome, 8 août.

L'évêque de Foligno a été trouvé mort dans un compartiment de 1^{re} classe du train venant de Florence. La tête portait des blessures faisant présumer qu'il a été assassiné. Un individu suspect a été arrêté.

Navire échoué

Le transport *la Charente*, chargé de la pose et de l'inspection des câbles sous-marins de la Méditerranée, s'est échoué près des îles d'Hyères. Le renflouement est assuré.

Suicide en wagon

Versailles, 8 août.

Cette nuit, à l'arrivée du train venant de Paris par la rive gauche, une sinistre découverte a été faite. Une dame a été trouvée morte dans un compartiment de 1^{re} classe. Grâce aux papiers trouvés sur elle, elle a pu être reconnue pour la dame Grandprémelière, dont la famille habite Clamart. Le chef de gare de service et le commissaire de police ont fait transporter le corps à l'hospice civil, en attendant sa réclamation par la famille, qui a été immédiatement prévenue. Cette mort serait due à un suicide.

L'éruption de l'Étna

Catane, 8 août.

L'éruption est moins active. Les coulées de lave prennent la direction du couchant et se superposent lentement à celles de 1886. Les autres coulées sont arrêtées.

Tentative de déraillement

Cornil (Corrèze), 6 août.

Une tentative de déraillement a eu lieu à la sortie du tunnel de Cornil, à l'aiguille n^o 1. Deux coupons de rails et un rail entier de cinq mètres avaient été placés sur la voie. Le chasse-pierres de la machine du train 813, qui arrive à Tulle à 11 heures 50, a été brisé, mais il n'y a pas eu d'accident.

Le train a pu continuer sa marche après un stationnement de douze minutes.

La gendarmerie de Tulle s'est rendue à Cornil pour procéder à une enquête. C'est la seconde tentative criminelle qui se produit au même endroit.

Vols de dynamite

Le *Petit Journal* annonce que deux nouveaux vols de dynamite viennent d'être commis. Deux caisses de dynamite, pesant 18 kilos, auraient été dérobées sur la ligne de Pouilly-sous-Charjeu à Lachapelle-sous-Dun, et dix autres caisses numérotées de 41 à 51, auraient été également dérobées pendant le trajet, sur la ligne de Lyon.

A la préfecture de police, on déclare ne rien savoir au sujet de ce double vol de dynamite.

Le Phylloxera

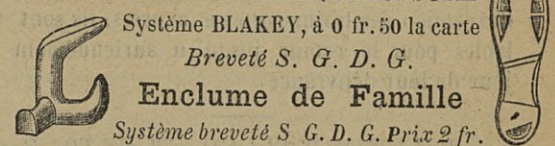
Une nouvelle tache phylloxérique a été découverte à Mesnil-Saint-Oger (Champagne). Elle a été constatée par le professeur d'agriculture et par les membres du syndicat, qui ont pris immédiatement toutes les mesures pour appliquer la méthode d'extraction. Le syndicat anti-phylloxérique, qui a été constitué l'année dernière, fonctionne de la façon la plus régulière et la plus active. Quelques ares phylloxérés ont été détruits. Il semble, d'ailleurs, que le phylloxera, qui n'a pas encore été aperçu sous la forme ailée, la plus redoutable, ne puisse faire que des rava-

ges peu importants dans les terres calcaires de la Champagne.

AGENCE HAVAS

Le Conseil d'administration de la société anonyme « Agence Havas » prévient Messieurs les actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'assemblée générale du 22 juillet dernier, il sera payé, en échange du coupon numéro 21, une somme de 12 fr. (impôt à déduire) pour le dividende de l'exercice 1891. Ce paiement aura lieu, à partir du 16 août, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales à Paris et en province.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE



Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélopièdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les listes de tous les Tirages et des Échéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

5 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

LEÇONS DE PIANO

Mademoiselle FOURNIER, professeur de piano, 91, boulevard Gambetta, se tient à la disposition des personnes qui désireraient s'entendre avec elle pour le prix et les heures des leçons.

AUDOUARD Chirurgicalien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4^e mercredi de chaque mois.

MALADIES DES YEUX

ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois. Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 7 août 1892 : G. Guillaumot : Mon moulin. — Pierre Sales : Chaîne dorée (suite). — Jules Claretie : L'Américaine (suite). — Constant Améro : Le Tour de France d'un petit Parisien (suite). — A.-J. Dalsème : La réprouvée (suite). — Pauline Savari : Mademoiselle est mariée (suite).

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

BULLETIN FINANCIER

du 8 août 1892

La semaine commence bien. L'allure du marché est bonne et semble présager un sérieux mouvement de hausse. Il n'y a du reste en ce moment aucune raison de baisse.

Le 3 0/0 est à 99.50, gagnant 10 centimes sur samedi.

Les actions des sociétés de crédit sont en bonnes tendances. La reprise s'accroît sur le Crédit Foncier qui finit à 1112.50. Comme nous l'avons dit la baisse de ce titre n'avait aucune raison d'être.

La Banque de Paris est à 660. Le Crédit Lyonnais cote 798.75.

Vif mouvement de hausse sur le Suez à 756.25. Les fonds étrangers bien que fermes sont plus calmes que nos rentes.

L'Italien à 90.87 consolide son avance. L'Extérieure varie peu à 63 9/16. Les fonds ottomans sont très demandés. Le Turc est à 20.90.

En Banque les valeurs de cuivre sont toujours lourdes. La Morena s'inscrit à 125. Les achats reprennent sur la part de Soufres Romains.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour

Billets d'Aller et Retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Roc-Amadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1er Mai au 31 Octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Roc-Amadour, avec réduction de 40 % en 1re classe, de 35 % en 2e classe et de 30 % en 3e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares instantes de Roc-Amadour de moins de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains-postes et express, ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

RÉDUITS DE 25 %

pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la Saison thermale, du 1er Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule ; 2° pour la station du Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins des dites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa. — De Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, billets d'Aller et Retour à réduits, valables pendant 3 jours.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1re classe : 45 francs. — 2e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Les voyageurs partant d'un point situé en dehors de l'itinéraire ci-dessus ont à leur disposition, soit

les billets de bains de mer, réduits de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3e classe, délivrés à toutes les gares du réseau, pour les plages de la Bretagne, dénommées au Tarif G. V. n° 6 et situées à 250 kilomètres au moins du point de départ, soit, lorsque la gare de départ est éloignée de moins de 250 kilomètres, des billets de parcours supplémentaires comportant les réductions prévues par le Tarif G. V. n° 2, permettant d'aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion.

BILLETS D'ALLER et RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périmés.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la compagnie, à Laqueuille, des billets aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1er juillet 1892)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Brive, Souillac, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for various train classes.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Cahors, Brive, and Paris with departure and arrival times for various train classes.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Libos, Brive, and Cahors with departure and arrival times.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Cahors, Brive, and Libos with departure and arrival times.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations like Capdenac, Brive, and Cahors with departure and arrival times.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Cahors, Brive, and Capdenac with departure and arrival times.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles. EXIGER LA MARQUE de FABRIQUE ET LE TIMBRE de GARANTIE de l'UNION des FABRICANTS.

A VENDRE

POUR RAISON DE SANTÉ

La belle Propriété Vignoble

de Mercadal, par Pélacoy

à 12 k. de Cahors, sur la route de Paris

Placement incroyablement productif. Il faut la visiter pour s'en faire une idée.

S'adresser sur les lieux à M. BASTIDE, qui en est propriétaire ou à M. PÉRIÉ, géomètre-expert, à Cahors.

Toutes facilités pour le paiement

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau. DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSELIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes se revendra qu'à 49 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires pour un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re liv.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.